



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 06/07/26

ID : 013-211301049-20260624-DEC2026_137-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026- 137 Annule et remplace la DEC2026-087

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le programme technique détaillé et la réalisation des travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle des Arts, de l'ancienne caserne et des bâtiments annexes- MAPA 25044

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22
résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie
législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du conseil
municipal au maire.

CONSIDERANT, la nécessité de réhabiliter la salle des Arts, l'ancienne caserne et les
bâtiments annexes,

CONSIDERANT, l'analyse des offres présentées lors du marché public qui a été lancé
en vue des travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle des Arts et de
l'ancienne caserne.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage à :

- **AMO INGENIO** en tant que mandataire principal pour un montant de 28 800 € HT
soit 34 560 € TTC

- **PARADIGME BLEU** en tant que co-traitant pour un montant de 46 080 € HT
soit 55 296 € TTC

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette
décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la
commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du
service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 24 juin 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260624-DEC2026_137-CC



MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Commune de Sausset les pins

Hôtel de Ville
Place des droits de l'homme
13960 SAUSSET-LES-PINS

**ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE PROGRAMME TECHNIQUE DÉTAILLÉ ET LA
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES ARTS ET DE
L'ANCIENNE CASERNE**

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la
Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019.

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché n°: 25044

Acte d'engagement – AMO SALLE DES ARTS - MAPA 25044

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Place des Droits de l'Homme
13960 Sausset-les-Pins
SIRET : 21130104900014

Objet du marché :

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le programme technique détaillé et la réalisation des travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle des arts et de l'ancienne caserne

Marché Public passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019

Pouvoir adjudicateur:

Maire en exercice, habilité à représenter la collectivité territoriale susnommée et à signer le présent marché par la délibération précisant le contenu et l'étendue de la délégation prévue à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Variante/options :

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

Mme Monica BARAVACHE DUPLAN

- ☐ agissant pour mon propre compte¹ ;
☐ agissant pour le compte de la société² :

.....

☐ agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

☒ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du 5/02/2026 (Nota le cotraitant PADADIGME BLEU a donné pouvoir),

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques et administratives particulières (C.C.A.T.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux Code de la Commande Publique,

Je m' **ENGAGE** ou j' **ENGAGE** le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les modalités de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.P.

Les prestations du présent marché seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire de :

	Montant H.T en €	Montant TVA	Montant TTC en €
TOTAL PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE	74 880	14 976 €	89 856 €

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Une avance forfaitaire de 5 % du montant TTC du marché peut être versé au titulaire du marché si le montant du marché est > à 50 000 Euros HT.

L'entreprise précise :

☐ Qu'elle souhaite recevoir l'avance de 5 % du montant TTC si le lot est > à 50 000 Euros HT

X Qu'elle ne souhaite pas recevoir l'avance forfaitaire.

Si l'entreprise ne coche aucune case, l'avance ne sera pas versée.

Déclaration de sous-traitance :

L'annexe DC4 au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement (lorsque le montant du contrat de sous-traitance est au moins égal à 600 € TTC) après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA</i>	<i>Montant TTC</i>
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Article 3 : Délais

La mission de l'assistant à maître d'ouvrage démarre à la notification du marché. Elle s'achèvera à la plus tardive de ces deux dates :

- expiration des délais de garantie de parfait achèvement.
- levée des dernières réserves.

La durée prévisionnelle de l'opération est de 48 mois, hors période de garantie de parfait achèvement.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants **(joindre obligatoirement un RIB complet IBAN)** :

- *Ouvert au nom de* : BARAVACHE MONICA (EI)
 pour les prestations suivantes : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ARCHITECTURALE & FONCTIONNELLE
 Etablissement : CCM MARSEILLE CHARTREUX
 Numéro de compte : 00021094302
 Clé : 22
 Code banque : CMCIFR2A
 Code guichet : 08978
- *Ouvert au nom de* : PARADIGME BLEU
 pour les prestations suivantes : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Technique
 Etablissement : QONTO
 Numéro de compte : 08518114229..... Clé : 60
 Code banque : 16958 Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
 pour les prestations suivantes :
 Etablissement :
 Numéro de compte : Clé :
 Code banque : Code guichet :

La personne publique contractante se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant du Code de la Commande Publique

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A SAUSSET-LES-PINS
Le 5/02/2026

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

Monica BARAVACHE DUPLAN
AMO INGENIO

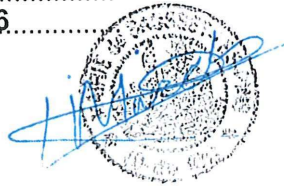
Lu et approuvé,


ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

A Sausset les Pins

Le 29 avril 2026



DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le
par le titulaire destinataire

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260624-DEC2026_137-CC

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE PROGRAMME TECHNIQUE DÉTAILLÉ ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES ARTS ET DE L'ANCIENNE CASERNE

1.	PHASE 1 : Définition du programme et chiffrage précis (niveau APS) et Concours	AMO Ingenio		PARADIGME BLEU		TOTAL	
		Total J	J	J	J	éHT	éTTC
1.1	Réunion de démarrage & crre Diagnostic initial	0,5	0,5	320,00 €	0,5	320,00 €	768,00 €
	Audit architectural et technique Liste des diag au MOA Analyse des usages / Ateliers participatifs Benchmark local	6 1 5 0,5	3 0,5 2,5 0,5	1 920,00 € 320,00 € 1 600,00 € 320,00 €	3 0,5 2,5	3 840,00 € 640,00 € 3 200,00 € 320,00 €	4 508,00 € 768,00 € 3 940,00 € 384,00 €
1.2	Ateliers participatifs (inclus dans 1.1) Restitution ateliers usagers Identification des contraintes fonctionnelles (intégration dans le planning)	0,5 1 0	0,5 1 0	320,00 € 640,00 €		320,00 € 640,00 €	384,00 € 768,00 €
1.3	Rédaction du Programme fonctionnel (y compris analyse de site)	6	6	3 840,00 €		3 840,00 €	4 508,00 €
1.4	Programme environnemental Etude des gains énergétiques Indicateurs de performances Note environnementale ADEME	2,5 2,5 1	0 0 0	1 600,00 € 1 600,00 € 640,00 €	2,5 2,5 1	1 600,00 € 1 600,00 € 640,00 €	1 920,00 € 1 920,00 € 768,00 €
1.5	Chiffrage détaillé Réunion de présentation	1,5 1	1 0,5	640,00 € 320,00 €	0,5 0,5	960,00 € 640,00 €	1 152,00 € 768,00 €
	TOTAL Phase 1	28,5	16	9 920,00 €	13	8 320,00 €	21 888,00 €
1.5	Concours de Maîtrise d'Œuvre Planning prévisionnel (Phasage) en y incluant les manifestations à venir DCE visite de site avec les candidats retenus/ Assistance Q/R Analyse des offres y compris rapport JURY/CAO Assistance à la désignation des prestataires intellectuels	0,5 1,5 0,5 5 0,5 1	0,5 1,5 0,5 3 0,5 0,5	320,00 € 960,00 € 320,00 € 3 200,00 € 320,00 € 640,00 €	0,5 0,5 3 0,5 0,5 0,5	320,00 € 1 280,00 € 640,00 € 5 120,00 € 640,00 € 960,00 €	384,00 € 1 536,00 € 768,00 € 6 144,00 € 768,00 € 1 152,00 €
	TOTAL Phase 2	31	9	5 760,00 €	5	3 200,00 €	10 752,00 €
2.	Etudes de conception (sur 6 mois) ACT (relecture critique du rapport du MOE) Assistance CEE et dossiers de subventions	12 2 0	3 0 4	7 680,00 € 1 280,00 € 2 560,00 €	3 0 4	9 600,00 € 1 280,00 € 2 560,00 €	11 520,00 € 1 536,00 € 3 072,00 €
	TOTAL Phase 3	31	14	8 960,00 €	12,5	4 480,00 €	16 128,00 €
3.	Suivi des travaux (base 13 mois)	6	6	3 840,00 €	39	28 800,00 €	34 560,00 €
4.	Réception / Mise en service	0,5	0,5	320,00 €	3	2 240,00 €	2 688,00 €
5.	Années de Parfait Achèvement	5	5	3 200,00 €	47	3 200,00 €	3 840,00 €
	TOTAL Phase 3-4-5	62	6,5	4 160,00 €	47,5	34 240,00 €	41 088,00 €
	TOTAL	45		28 800,00 €		74 880,00 €	
	TVA 20%					14 976,00 €	
	TOTAL TTC					89 856,00 €	

Signature
numérique de
Monica DUPLAN
Date : 2026.02.05
09:53:07 +01'00'

Monica
DUPLAN

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260624-DEC2026_137-CC